

Le
PROJET
ÉDUCATIF
de
Saint-Jean
de Passy





Saint-Jean de Passy

Le
PROJET
ÉDUCATIF
de
Saint-Jean
de Passy

— Juin 2024 —

SOMMAIRE

Introduction.....	4
-------------------	---

I. Héritiers d'une sagesse

1. La pédagogie de l'histoire du Salut	6	3. La mission éducative.....	8
2. La dignité de la personne humaine et la complémentarité de l'homme et de la femme	7		

II. Bâisseurs d'une communauté unie par le Christ

1. Les membres de la communauté	10	La sécurité.....	16	3. Une communauté unie par les vertus en vue du bonheur	17
Les élèves.....	10	L'exemplarité.....	16	La justice et l'humilité.....	18
Les parents.....	12	La confiance et la vérité.....	16	Le courage et la force.....	18
Les chefs d'établissement et les conseils	13			La charité et la joie.....	19
L'archevêque et les aumôniers	14			L'esprit d'unité	20
Les éducateurs, maîtres, salariés et bénévoles	14				
Les autorités auxquelles la communauté est liée	15				
2. Les principes fondamentaux de la communauté éducative	16				

III. Serviteurs de la croissance intégrale de l'enfant

1. Le service de l'intelligence	22	2. L'éducation affective et corporelle.....	27
Une pédagogie fondée sur l'écoute	23	Le respect du corps et l'unité de la personne.....	27
L'exigence de perfectionnement.....	24	La découverte de l'altérité : richesse de la non-mixité.....	27
Le soin accordé à la différence dans le modèle scolaire.....	24	3. L'instruction religieuse et la connaissance progressive de la foi.....	28
Un cheminement réaliste pour l'acquisition d'un esprit critique	25	L'instruction religieuse ou catéchèse.....	28
Le virtuel et le réel.....	26	La vie de grâce et la liberté religieuse.....	29

IV. Missionnaires de la charité

1. L'apprentissage d'une juste estime de soi pour mieux déployer ses talents.....	30	3. Le sens du bien commun	32
		Conclusion.....	34
2. L'éducation à la vraie liberté.....	32	Bibliographie	36

Ce projet éducatif a été rédigé sur la base du travail des comités Houssain, Édith Stein, saint Jean-Paul II et saint Thomas d'Aquin,

Avec l'aide de toute la communauté éducative et sous le regard attentif et bienveillant du Conseil d'Administration de Saint-Jean de Passy et notamment de son Président Denis Duverne,

Avec le concours de l'équipe stratégique composée de :
Abbé Paul de Quatrebarbes, aumônier coordonnateur
Alexandrine Lionet, chef d'établissement coordonnateur
Nathalie Doucet Ferrant, chef d'établissement de l'école
François Goedert, directeur administratif et financier
Xavier Le Saint, directeur du collège Saint-Jean
Gwénaële de Saint-Aubin, directrice du collège Notre-Dame de Grâce
Louis Yon, directeur du lycée Saint-Jean
Philippe d'Alançon, directeur des classes préparatoires
Florence Trancart-Delaporte, adjointe de la direction école
Abbé Stéphane de Spéville, aumônier.

Suivi éditorial : Perles d'Histoire, Madeleine Duffez,
Arnaud Le Clere et Gabrielle Desazars de Montgailhard
Suivi de projet : Marie-Anne Chéron
Conception graphique et relecture : Clarisse Robert
Crédits photos : DR/Raphaël Béhar
Impression : FidesPrint
Dépôt légal : juin 2024
2^e édition : mars 2025

Saint-Jean de Passy
72 rue Raynouard – 75016 Paris
01 44 30 26 00
www.saintjeandepassy.fr

◆ Introduction

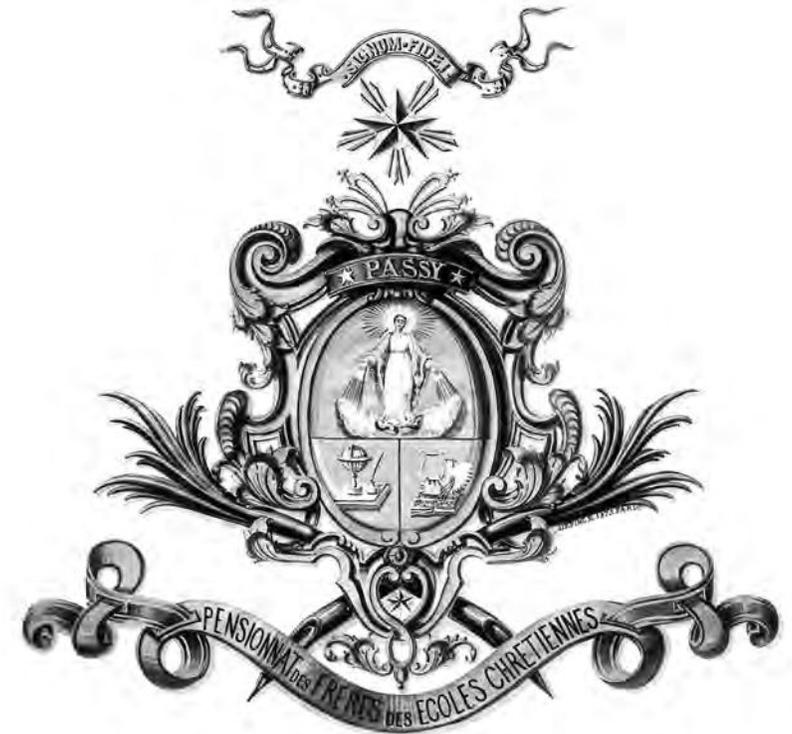
Fondé en 1839 par les Frères des écoles chrétiennes, le pensionnat de Passy se développe tout au long du XIX^e siècle et jusqu'en 1905, date de rupture marquée par l'expulsion des congrégations enseignantes. Tandis que les Frères trouvent refuge en Belgique, des pères de famille, soucieux de voir se poursuivre l'éducation chrétienne du pensionnat, s'organisent en société et rachètent une partie des locaux pour refonder l'école. La protection du cardinal Jean Verdier, archevêque de Paris, permettra à l'institution un nouvel essor ; c'est en hommage à son action bienveillante que le pensionnat deviendra Saint-Jean de Passy en 1934. Après-guerre, alors que le nombre de pensionnaires diminue, celui des externes ne cesse de croître. Saint-Jean s'étend peu à peu, agrandit son école primaire avec les implantations d'Auteuil et de Raynouard, ouvre des classes préparatoires aux grandes écoles en 1989 et accueille le collège Notre-Dame de Grâce en 2011.

En sa qualité d'établissement catholique, Saint-Jean de Passy aspire à se placer en soutien des parents afin de « former la personne humaine dans la perspective de sa fin la plus haute¹ ». Les modalités de mise en œuvre de ce projet éducatif ayant nécessairement évolué avec le temps, son texte a été actualisé ; la dernière version fut publiée en 1983. En 2022, le chantier de réécriture de ce projet a été ouvert par les chefs d'établissements et des prêtres. Des parents, des professeurs, des éducateurs, des personnels administratifs, des élèves et anciens élèves ont pris part à l'édification du présent document. La conception de l'éducation exposée ici n'est pas pleinement exhaustive, en ce qu'elle n'entre pas dans le détail des pratiques et la finesse des situations. Il s'agit d'une synthèse de principes directeurs appelés à être vécus dans l'unique volonté de forger des personnalités « autonomes et responsables, capables de choix libres et conformes à la conscience² ». Cela vaut aussi comme rappel du devoir de mémoire qui incombe aux membres d'un établissement catholique : ils demeurent héritiers d'une sagesse éternelle inscrite

« La dignité de la
personne humaine
fonde pour tous les
hommes un droit à
l'éducation »

¹ Concile Vatican II, *Déclaration sur l'éducation – Gravissimum educationis*, 28 octobre 1965.

² Sacrée Congrégation pour l'Éducation catholique, *L'École catholique* (19 mars 1977), n° 31.



dans l'Histoire, bâtisseurs d'une communauté unie par la personne de Jésus-Christ, serviteurs de la croissance intégrale de l'enfant pour mieux être, avec eux, missionnaires de la charité.

« La dignité de la personne humaine fonde pour tous les hommes un droit à l'éducation³ » : chaque enfant est une créature aimée de Dieu, accueillie à Saint-Jean de Passy sans considération d'origine, de sexe, de situation familiale, de santé, de religion. Placée dès sa fondation sous le patronage de la Sainte Vierge Marie Immaculée Conception, la communauté de Saint-Jean de Passy peut reprendre avec émerveillement sa louange : « Mon âme exalte le Seigneur, exulte mon esprit en Dieu, mon Sauveur ! Il s'est penché sur son humble servante ; désormais tous les âges me diront bienheureuse. Le Puissant fit pour moi des merveilles ; Saint est son nom ! » Chaque rentrée scolaire voit de nouveaux enfants, merveilles du Seigneur, rejoindre une institution qui se place comme humble servante. Avec l'espérance que les quelques années passées entre ses murs les aideront, avec la grâce de Dieu, à mieux le servir sur Terre avant de le contempler au Ciel.

³ « L'école catholique dans la mission éducative de l'Église », *Statut de l'Enseignement catholique en France*, 2018.

I. HÉRITIERS d'une sagesse



Saint-Jean de Passy est le réceptacle d'une tradition millénaire dont la foi catholique est au principe. Comme établissement catholique, il contemple le Christ, la Sagesse éternelle qui éclaire tout homme, la « main » du Père qui, avec l'Esprit Saint a formé sa nature humaine¹. Cette nature se déploie dans une histoire, elle a besoin d'être éduquée pour reconnaître le bien à faire et la finalité de l'homme, la communion définitive en Dieu.

1. La pédagogie de l'histoire du Salut

Saint-Jean fait sienne la profession de foi en Dieu Créateur de toute chose, et ainsi de la Terre au sommet de laquelle il a placé l'homme qui en est l'intendant. L'homme, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, est cependant marqué par une blessure originelle manifestée par une défiance à l'égard de son Créateur. L'histoire sainte témoigne de la pédagogie, de la sollicitude, de la patience sans limite de Dieu pour racheter l'homme pécheur. Cette économie du Salut trouve son plein accomplissement dans le mystère du Verbe de Dieu incarné. Né de la Vierge Marie, Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, a souffert sa Passion pour offrir à tout homme la voie du Salut, pour le rachat des péchés de l'humanité. Par sa Résurrection,

1 Saint Irénée, *Adversus haereses*, V, 6, 1.

il ouvre aux hommes les portes de la vie éternelle et confie aux apôtres, et ainsi à l'Église, la mission d'annoncer l'Évangile et de proposer les secours de la grâce.

2. La dignité de la personne humaine et la complémentarité de l'homme et de la femme

Saint-Jean adhère aux vérités de la foi catholique qui éclairent d'une lumière particulière le regard posé sur l'homme et son devenir. Dieu l'a créé à son image, c'est-à-dire comme être rationnel capable de liberté, « substance individuelle de nature rationnelle² ». C'est en cela que l'homme reçoit la dignité en tant que personne, il est capable de se connaître, de se posséder et de se donner librement pour entrer en communion avec d'autres personnes. En outre, il est appelé, par grâce, à une alliance avec son Créateur, à Lui offrir une réponse de foi et d'amour que nul autre ne peut donner à sa place³. Sa dignité s'exprime dans l'unité de sa personne, à la fois corporelle et spirituelle. L'unité est si profonde que l'âme est reconnue comme *forme* du corps. Grâce à cette âme spirituelle, le corps est vraiment un corps humain et vivant. Cette humanité, Dieu l'a créée dans la distinction de l'homme et de la femme qui, chacun dans leurs perfections propres, reflètent la sagesse et la bonté de

2 Boèce, *Traité théologique. Contre Eutychès et Nestorius*.

3 *Catéchisme de l'Église catholique*, 357.

leur Créateur. Créés ensemble et dans la complémentarité de l'un envers l'autre, l'homme et la femme sont voulus par Dieu l'un pour l'autre. Ils se découvrent l'un et l'autre comme un autre *moi* de la même humanité⁴. Saint-Jean est heureux de pouvoir cultiver cette complémentarité si proprement humaine, notamment par le moyen d'un système de mixité organisée.

3. La mission éducative

Saint-Jean souhaite contribuer d'une manière originale à la proposition de l'éducation chrétienne. Répondant au droit de tous les baptisés de recevoir une éducation chrétienne, notre établissement désire mettre en place les moyens adéquats pour assurer non seulement le développement de la vie intellectuelle et de la conscience morale mais aussi la connaissance progressive du mystère du Salut, de telle sorte que chaque baptisé puisse croître dans la grâce reçue et s'associer à la croissance de toute l'Église. Ainsi, conscients de leur vocation et capables de rendre témoignage de l'espérance qui est en eux, les baptisés pourront « aider à la transformation chrétienne du monde, par quoi les valeurs naturelles, reprises et intégrées dans la perspective totale de l'homme racheté par le Christ, contribuent au bien de toute la société⁵ ».

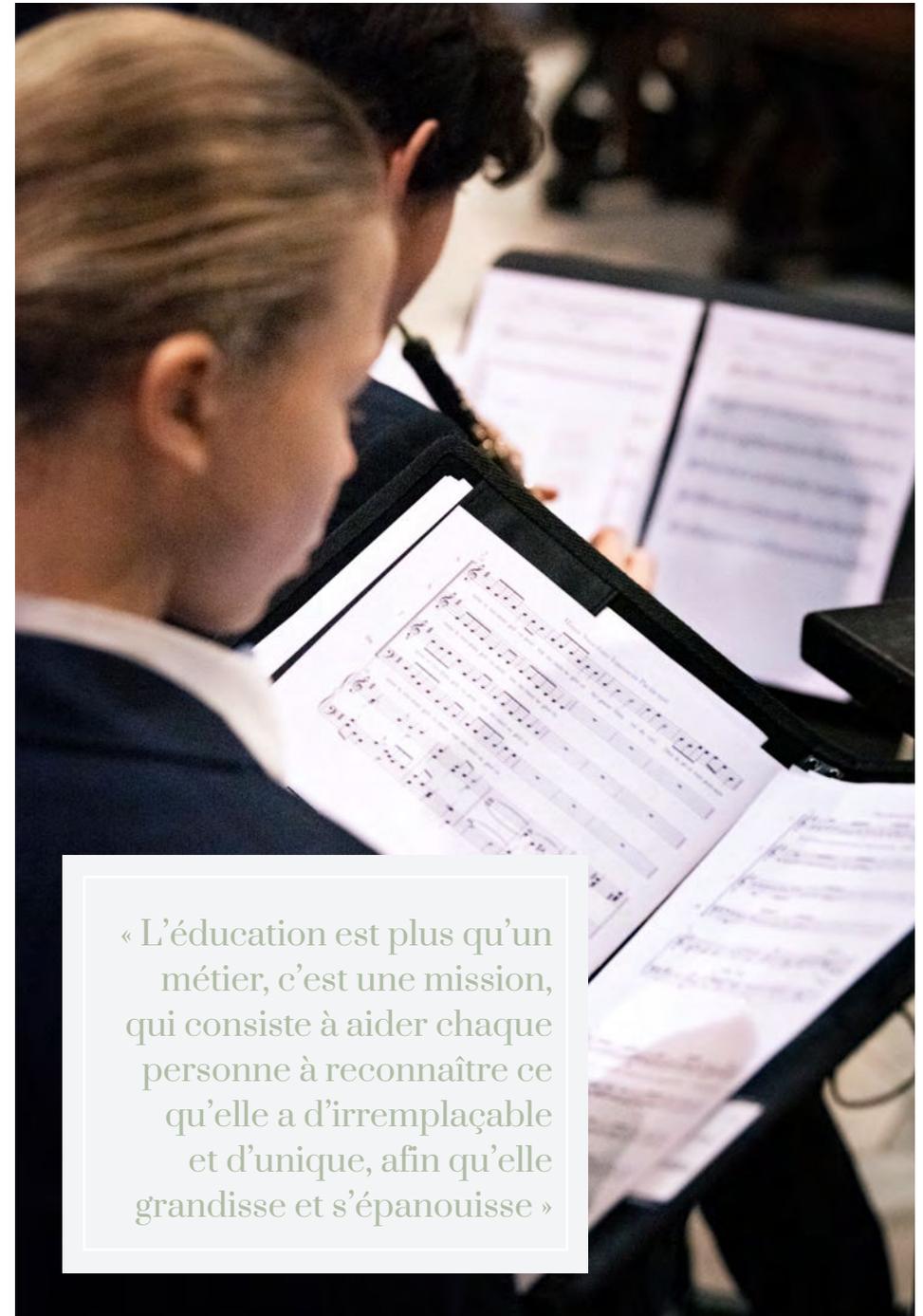
La proposition éducative de l'Église, à laquelle concourt notre institution, ne s'adresse toutefois pas aux seuls catholiques mais à tous. Elle vise en effet à « promouvoir la personne humaine dans sa perfection », ainsi qu'à « assurer le bien de la société terrestre et la construction d'un monde toujours plus humain⁶ ». Dans cette perspective, Saint-Jean fait sienne la définition donnée par le saint pape Jean-Paul II aux Frères des écoles chrétiennes : « L'éducation est plus qu'un métier, c'est une mission, qui consiste à aider chaque personne à reconnaître ce qu'elle a d'irremplaçable et d'unique, afin qu'elle grandisse et s'épanouisse⁷. » Évangélisation et promotion humaine intégrale sont étroitement liées dans l'œuvre éducative à laquelle Saint-Jean veut contribuer.

⁴ *Catéchisme de l'Église catholique*, 371.

⁵ *Gravissimum educationis*, 2.

⁶ *Gravissimum educationis*, 3.

⁷ Pape Jean Paul II, *Message du Saint-Père aux Frères des écoles chrétiennes*, 2 juin 2000.



« L'éducation est plus qu'un métier, c'est une mission, qui consiste à aider chaque personne à reconnaître ce qu'elle a d'irremplaçable et d'unique, afin qu'elle grandisse et s'épanouisse »

II. BÂTISSEURS d'une communauté unie par le Christ



Les personnes qui servent notre établissement, y travaillent et le font vivre sont appelées à former une communauté éducative, unies par une même mission. Ce projet éducatif engage le libre concours de tous ceux qui y participent. Pour pouvoir le réaliser, Saint-Jean compte sur « l'unité d'intention et de conviction des membres de la communauté scolaire¹ », en particulier sur le témoignage explicite de ses membres baptisés qui, par leur contribution, permettront à cette communauté de trouver dans le Christ son fondement, son plein rayonnement et sa finalité.

I. Les membres de la communauté

◆ Les élèves

Nos élèves sont la raison d'être et les sujets actifs de l'éducation proposée par notre institution. Appelés à devenir de plus en plus « protagonistes de leur propre éducation² », ils s'efforcent de déployer leurs compétences intellectuelles et seront invités à voir au-delà de l'horizon limité des réalités humaines. Animés par la

recherche de l'unique vérité, il leur est donné de faire l'expérience transformante et proprement chrétienne de la synthèse de la foi et de la culture. Chaque élève collabore à la vie de notre établissement, non seulement par le respect du règlement intérieur, mais également dans la contribution enthousiaste aux diverses activités culturelles, sportives, caritatives et spirituelles qui rythment la vie de l'école. Un élève à Saint-Jean de Passy fournit un travail de qualité, fait preuve de sérieux, de régularité et d'application en classe et dans son travail personnel, s'engage avec générosité, accepte des responsabilités qui tiennent compte de son âge, témoigne à toute personne la haute considération qu'elle mérite. Il sait cultiver les deux volets de la devise de notre établissement, « *labor* » et « *dilectio* » : l'accomplissement dans le travail et avec une joie ancrée dans l'amour.

L'esprit de communauté vécu par nos élèves au cours de leur scolarité à Saint-Jean de Passy a vocation à perdurer après leur départ de l'institution. Les *Alumni*, association des anciens élèves, œuvrent à faire vivre ces relations au-delà du temps de la scolarité. Soutenue par la direction, l'association est représentée au conseil d'administration et est régulièrement invitée à prendre part à la vie de l'établissement. L'esprit de communauté s'exprime enfin dans le souvenir des anciens membres de l'école et en particulier dans la mémoire et l'honneur rendus à ceux qui se sont distingués dans le service du bien commun.

¹ Sacrée Congrégation pour l'Éducation catholique, *L'École catholique*, n° 59.

² Congrégation pour l'Éducation catholique, *L'identité de l'école catholique pour une culture du dialogue*, n° 41.

◆ Les parents

Les parents, de droit naturel, sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants³ ; il leur revient le devoir de choisir l'institution qui les assistera dans leur tâche visant à accompagner la croissance de leurs enfants. Leur liberté de choix est garantie par l'existence de l'école libre, et plus spécifiquement, par la diversité des traditions éducatives de l'enseignement catholique⁴.

En inscrivant leurs enfants à Saint-Jean, les parents manifestent leur volonté d'adhérer et de promouvoir la vision éducative de notre établissement, notamment le souci d'une éducation et d'une formation chrétiennes, tout autant que celui de la qualité des études. La liberté d'inscription implique, dans une certaine mesure, le partage de la responsabilité éducative, l'acceptation des règles et des contraintes d'une organisation communautaire, ainsi que la reconnaissance de l'expertise des enseignants et éducateurs de notre établissement. Les parents sont en droit d'attendre que tous les moyens dont dispose notre établissement soient mis en œuvre pour le bien de leur enfant ; de même Saint-Jean est en droit d'attendre l'implication quotidienne des parents dans le suivi de leur enfant. Les deux parties cherchent ensemble à toujours construire un dialogue franc, respectueux des personnes et de leurs responsabilités propres. L'éducation dispensée dans notre institution tend à être le prolongement de l'éducation intrafamiliale : toutes deux œuvrent à faire croître l'enfant dans la même direction, dans une cohérence tangible voulue pour sa fécondité. Ainsi, un rapport de coordination et non de substitution préside aux relations entre les familles et notre établissement, amenées à se tisser de manière fine pour protéger au mieux les enfants, compte tenu des nouveaux enjeux de l'éducation.

Dans l'histoire de Saint-Jean, le rôle des parents a été à plusieurs reprises déterminant pour l'existence de l'établissement. De façon institutionnelle, les parents sont représentés dans diverses instances par les élus de l'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre (APEL) à qui il revient de favoriser un dialogue vrai et fécond avec la direction. En coordonnant l'action des parents correspondants, présents dans chaque classe, l'APEL s'attache à établir un climat de confiance. Il en va de même dans l'organisation d'événements qui permettent de resserrer les liens entre les familles, et de récolter des dons afin de soutenir les familles nécessiteuses et de financer des projets.

³ Concile Vatican II, *Déclaration sur l'éducation – Gravissimum educationis*, « Les responsables de l'éducation », 28 octobre 1965.

⁴ Code de droit canonique, can. 793-806.

◆ Les chefs d'établissement et les conseils

Salariés de l'association de gestion représentée par le Président du Conseil d'Administration, les chefs d'établissement assurent la conduite du premier degré d'une part, du second degré d'autre part, conformément à la législation. L'un des deux chefs d'établissement est nommé coordonnateur de l'ensemble scolaire.

Assumant la responsabilité pastorale, éducative, pédagogique, administrative et juridique de Saint-Jean de Passy, ils sont les garants de la mise en œuvre du projet éducatif, de la sécurité et de la croissance des élèves, des maîtres et des salariés, du lien avec les familles, des relations avec les autorités de tutelle et les pouvoirs publics⁵.

Ils sont soutenus dans leurs décisions par plusieurs conseils :

- Le Conseil d'Administration : composé des trois membres fondateurs (l'APEL, les Anciens et la Direction diocésaine de l'enseignement catholique de Paris) et d'autres membres adhérents ;
- Le Conseil d'Établissement : organe consultatif pour tous les sujets, composé de représentants de tous les membres de la communauté ;
- Le Conseil de Direction : composé des collaborateurs dont la responsabilité ou la compétence permet le pilotage opérationnel de l'établissement ;
- Le Conseil pastoral : composé de tous les aumôniers, des chargés de pastorale et d'éducateurs, il assure la coordination de l'instruction religieuse et de la vie sacramentelle ;
- Le Conseil pédagogique : composé des professeurs coordonnateurs disciplinaires, il est compétent pour tous les sujets pédagogiques du secondaire ;
- Les Conseils de classe : les instances pédagogiques de suivi des scolarités de nos élèves ;
- Le Conseil des préfets : le lieu de coordination des éducateurs du secondaire ;
- Le Conseil des maîtres : le lieu de coordination pédagogique du primaire.
- Le Conseil social et économique : l'instance de représentation du personnel présidée par le Chef d'Établissement Coordonnateur ;

⁵ Statut du chef d'établissement de l'Enseignement catholique.

◆ L'archevêque et les aumôniers

Saint-Jean de Passy est une école catholique sous tutelle diocésaine, et exprime à cet égard sa reconnaissance pour l'attention que les archevêques de Paris lui accordent depuis plus de cent ans, en particulier par la nomination de ses aumôniers.

Prêtre, l'aumônier est invité permanent du conseil d'administration, du conseil de direction, du conseil d'établissement, et peut ainsi contribuer à la vie spirituelle de l'établissement. Sa mission s'inscrit dans les orientations définies par la lettre de mission adressée aux chefs d'établissement quant à la responsabilité pastorale de Saint-Jean, conformément au *Statut de l'Enseignement catholique*. L'aumônier est assisté d'une équipe pastorale et, plus largement, de tous les éducateurs de Saint-Jean qui se placent au service de l'annonce de l'Évangile et de la croissance spirituelle des élèves. Les liens étroits avec les paroisses de Notre-Dame de Grâce de Passy et de Notre-Dame d'Auteuil favorisent grandement la mission éducative de l'école.

◆ Les éducateurs, maîtres, salariés et bénévoles

Éducateurs, maîtres, salariés et bénévoles choisissent tous d'œuvrer à Saint-Jean et, bien souvent, leur engagement et leur dévouement dépassent le strict accomplissement des tâches qui leur sont confiées. Ils s'attachent, chacun dans leur domaine, à progresser perpétuellement par la lecture, la formation, la recherche, le travail en équipe, la prière. Au service d'un projet éducatif qu'ils ont été libres de choisir, ils en respectent avec loyauté les principes.

Nos préfets représentent la colonne vertébrale de notre établissement pour le secondaire : éducateurs de terrain, ils sont les acteurs de la mise en œuvre quotidienne de la vision éducative de Saint-Jean auprès des élèves. Premiers interlocuteurs de tous les membres de la communauté éducative, ils soutiennent le dialogue et l'échange d'informations à tous les niveaux.

« C'est moins la
bonne organisation
que les bons maîtres
qui font les bonnes
écoles »

« C'est moins la bonne organisation que les bons maîtres qui font les bonnes écoles⁶ » : Saint-Jean de Passy reconnaît avec gratitude la place essentielle des professeurs qui y servent. Études et diplômes leur confèrent le statut de professeur, éminemment respectable : le sérieux de la préparation de leurs cours, leur propre recherche de perfectionnement, la curiosité sans cesse renouvelée pour leur science, l'attention qu'ils portent à la progression de leurs élèves, la qualité de la relation humaine qu'ils établissent font d'eux des maîtres dignes de confiance. Membres d'une communauté, ils poursuivent avec les autres membres un dialogue constant au service de la croissance des élèves. Membres d'une équipe disciplinaire, ils prennent part à la construction de progressions communes et cohérentes dans leur matière, en respectant les programmes de l'Éducation nationale tout en conservant leur liberté pédagogique et le caractère propre de l'établissement.

◆ Les autorités auxquelles la communauté est liée

Saint-Jean de Passy, en tant qu'école catholique, reçoit sa mission d'Église par son autorité de tutelle, la direction diocésaine. Cette tutelle est garante de la dynamique missionnaire de l'école : elle veille à ce que les responsables s'inscrivent dans cette mission reçue de l'Église. Elle accompagne la croissance et le développement de l'établissement et se porte garant devant l'évêque de son caractère catholique et du climat évangélique qui y est vécu. C'est elle qui choisit et envoie en mission les chefs d'établissement ; elle est ainsi membre de droit du conseil d'administration⁷.

Participant au service public d'éducation, l'établissement est lié par contrat d'association à l'État et veille à suivre les orientations académiques données par l'Éducation nationale. Les chefs d'établissement disposent des diplômes reconnus et de l'expérience exigée, et ouvrent officiellement les établissements auprès du rectorat de Paris. Le contrat qui lie les classes permet aux enseignants d'être rémunérés par l'État, aux établissements de bénéficier de certaines subventions prévues par la loi, et aux inspecteurs de l'Éducation nationale de contrôler le respect des programmes et des règles du ministère. Conformément à ses termes, ce contrat laisse libre notre établissement de toute l'organisation extérieure au secteur sous contrat, laquelle lui donne d'exprimer son caractère propre d'être « un lieu de créativité et de propositions éducatives⁸ ».

⁶ Pie XI, encyclique *Divini illius Magistri*, 1929.

⁷ *Statut de l'Enseignement catholique en France*, art. 178-191.

⁸ *Statut de l'Enseignement catholique en France*, art. 16.

2. Les principes fondamentaux de la communauté éducative

◆ La sécurité

Saint-Jean reconnaît trois principes dans lesquels se constitue la communauté éducative. Le premier vise à assurer la sécurité de ses membres, non seulement pour se garder des risques inhérents à une vie d'établissement mais aussi pour développer une culture du soin de la personne. Ainsi, chaque membre de notre communauté veille à la sécurité de tous et prend part, selon sa responsabilité, à l'entretien des installations et des équipements, aux formations, à la prévention et à la surveillance, aussi bien dans l'enceinte qu'aux abords de l'établissement, et lors de déplacements ou de voyages.

Cette vigilance ne se limite pas à l'intégrité physique et comprend aussi la sécurité psychologique, affective, morale et spirituelle, par la lutte contre toute forme d'abus et de violence – y compris des mots et des images, quelle que soit la nature de la relation concernée. Des politiques de prévention et des procédures d'alerte sont en ce sens régulièrement mises à jour par la direction.

◆ L'exemplarité

Notre communauté éducative cultive l'exemplarité, convaincue que rien de ce qui est visible et audible par nos élèves n'est anodin dans leur croissance. À ce titre, tout adulte devient éducateur devant un enfant et doit veiller à l'exemplarité de sa conduite et de ses propos. Chaque adulte fera en sorte d'adopter un comportement en cohérence avec celui attendu de la part des élèves. Ils prendront soin d'expliquer les obligations propres à chacun tout en distinguant ce qui est légitimement demandé aux adultes et aux enfants. Cet esprit d'exemplarité est aussi cultivé par les grands modèles proposés aux élèves : en premier lieu les saints, mais aussi des figures historiques marquantes dans les domaines scientifique, littéraire, sportif. Conscients également de la force du témoignage, des rencontres avec des personnalités engagées au service du bien commun soutiendront ce principe d'exemplarité.

◆ La confiance et la vérité

Troisième principe de cohésion de la communauté éducative, la formation délicate de liens de confiance réciproque doit faire l'objet d'une attention toute particulière et ce au service d'une saine autorité dont elle est la condition de possibilité. La taille importante de

notre établissement suppose l'existence d'ensembles appréhendant les différentes échelles éducatives. Ainsi, la classe, la division, la promotion, l'implantation ou l'unité pédagogique, avec chacune son responsable, professeur des écoles, professeur principal, préfet, directeur, chef d'établissement, permet à chacun de nos élèves de pouvoir vivre dans un univers à « taille humaine ». Chaque personne est connue et reconnue au sein d'une petite entité, tout en étant membre du tout que forme notre institution.

Cette structure pyramidale ne peut néanmoins fonctionner que si chaque échelon mérite la confiance des autres et accorde la sienne, veille à la subsidiarité en s'assurant de la cohérence du tout. L'estime mutuelle ainsi acquise permet à chaque membre de notre

communauté de tisser une relation de vérité, vis-à-vis d'un élève sur la qualité de son travail ou de son attitude, avec un collaborateur, des parents, des professeurs, un membre de la direction. Cet apprentissage de l'intégrité est primordial et l'on ne saurait tolérer toute situation de triche ou de mensonge. Chacun doit chercher le dialogue franc et direct, en dépit des difficultés, expliquer, lever les doutes et les incompréhensions, éviter les rumeurs, demander

pardon. À Saint-Jean, cela s'incarne spécialement à travers la préfecture qui constitue un élément « tout à la fois indispensable et original⁹ » en sa qualité de pivot de la plupart de ces relations.

« Commencez par rendre heureux ceux que vous voulez rendre meilleurs »

3. Une communauté unie par les vertus en vue du bonheur

« Commencez par rendre heureux ceux que vous voulez rendre meilleurs ». Cette maxime, chère au Frère Théotique, premier supérieur du pensionnat de Passy, continue à animer aujourd'hui encore le projet éducatif de Saint-Jean de Passy. Pour aider les élèves qui nous sont confiés à éduquer leur conscience et à choisir le bien, notre institution choisit de cultiver en particulier certaines vertus.

⁹ Projet éducatif de Saint-Jean de Passy, 1983.

◆ La justice et l'humilité

L'harmonie de toute communauté vient de ce qu'elle parvient à cultiver la vertu de justice ; *a fortiori*, tout éducateur doit prendre part à cette entreprise, de laquelle découle l'unité du tout. Saint-Jean veut être une école de justice, vertu qui consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû, et s'exerce au quotidien, dans les petites choses : un merci pour un service rendu ou un pardon pour une offense faite. Dans le cadre scolaire, de nombreuses occasions sont données de rendre justice, c'est-à-dire récompenser le bien et réprover le mal. C'est tout le sens des récompenses : le bon point, la bonne note, la mention du bulletin, le prix de fin d'année, la médaille, le diplôme. C'est aussi le sens des sanctions, remontrances, manquements, consignes, etc. À chaque fois, l'acte de justice a une valeur individuelle et collective ; il cherche à célébrer sans enorgueillir, ou sanctionner sans humilier et sans enfermer un fautif dans sa faute. Il nécessite un effort constant des adultes qui doivent s'assurer non seulement que chaque décision soit juste, mais qu'elle soit admise comme telle.

« Méditer,
observer et
connaître, sans
jamais devenir
sceptique ou
destructeur »

La conséquence immédiate de cette exigence commune est bien un esprit d'humilité : pour les éducateurs au regard de la mission qui leur est confiée et pour les élèves afin que ne soit entretenu ni orgueil ni mépris, spécialement pour ce qui relève de la réussite scolaire. Pour eux, toute réussite doit être l'occasion de « méditer, observer et connaître, sans jamais devenir sceptique ou destructeur¹⁰ ».

◆ Le courage et la force

La vertu de force, et plus spécifiquement sa manifestation à travers le courage, est sans doute la seconde vertu cardinale à faire croître chez l'élève en vue de sa vie d'adulte. Pour l'y éduquer, on s'attachera à lui confier une responsabilité qui l'incitera à « sortir de lui-même », rejoignant fidèlement l'étymologie *ex-ducere*, qui rappelle ce devoir de l'éducateur.

« Très bien, serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle pour peu de choses, je t'en confierai beaucoup ; entre dans la joie de ton seigneur » (Mt 25, 23) : selon les âges, et dans les limites données par un établissement scolaire, des responsabilités de plus en plus grandes sont confiées aux élèves. De la prise des devoirs pour les absents à la visite des personnes âgées, de l'accueil d'un nouveau camarade au tutorat des plus jeunes, du service de la messe à l'encadrement d'une retraite de Confirmation : à tout âge, les élèves peuvent s'engager en faveur de leur prochain. Cela s'incarne tout particulièrement dans le rôle de capitaine, attribué à des élèves qui se mettent au service de leur classe. Saint-Jean souhaite former ses jeunes au courage en vue des difficultés du monde, à commencer par tous les choix qu'ils ont à poser en matière d'orientation scolaire.

◆ La charité et la joie

Notre école se veut un lieu d'accueil inspiré par l'Évangile. Semblable à une maison de famille, où chacun se reconnaît membre d'une même fraternité, Saint-Jean aspire à former une communauté où puisse s'exprimer la charité en particulier à l'égard des plus petits et plus vulnérables : « ce que vous avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40). L'idéal bénédictin, attaché à l'accueil de tout hôte comme le Christ lui-même¹¹, exprime cette charité universelle, composante essentielle du regard éducatif cultivé à Saint-Jean. On prendra ainsi soin d'accueillir chaque enfant ou adulte, chaque jour, comme une personne, c'est-à-dire digne de considération : la salutation à la porte, l'accueil du professeur, des futures familles, des nouveaux élèves, des intervenants extérieurs, des personnels de service. Comme dans une maison, les élèves ont la possibilité de vivre dans leur école : non seulement y étudier, mais aussi s'y retrouver facilement avant ou après la classe pour jouer, se restaurer, pratiquer du sport, prier.

Toute chose bonne peut être source de joie. Se réjouir s'éduque et devient même une forme de prière, dans le sens d'une louange pour le bien et le beau : « un saint triste est un triste saint¹² ». Nos élèves seront invités à se réjouir pour un anniversaire, un service rendu, une victoire sportive obtenue, un événement familial, un exercice ardu réalisé, etc. Notre établissement organise des événements ou activités afin de favoriser au quotidien les petites joies, notamment par le jeu. Ainsi la devise originelle de Saint-Jean résume un équilibre essentiel à l'enfant, entre le *labor* et le *dilectio*.

10 Rudyard Kipling, *If, Rewards and Fairies*.

11 *La Règle de Saint Benoît*, 53.

12 Saint Jean Bosco.

La culture du jeu libre chez nos élèves est encouragée, dans les cours de récréation pour les jeux sportifs d'extérieur, dans des salles dédiées pour les jeux d'intérieur. Le jeu est un levier puissant dans toute éducation et correspond à un besoin de l'enfant et du jeune. Il permet notamment de faire l'expérience de la gratuité, d'éveiller la vie intérieure indispensable au façonnement de la vie spirituelle, de stimuler la créativité, de réduire l'anxiété, de découvrir l'autre et de tisser des amitiés, de s'intégrer à un groupe et d'en comprendre les mécanismes, d'assimiler un système de règles, de goûter au sens de l'effort, d'initier à la persévérance et à la volonté de gagner, d'apprendre à gérer la frustration. L'attachement à la charité et à la joie vient aussi de ce que Saint-Jean réserve une place toute particulière à sa sainte patronne, la Vierge Marie, qui fait l'expérience de la gratitude à travers le *Magnificat*.

◆ L'esprit d'unité

Animée par la charité évangélique, notre institution veut enfin cultiver l'esprit d'unité. Appelé aussi « esprit d'équipe et d'entraide », il se reconnaît comme une force donnée par le groupe pour mieux s'ouvrir aux autres. Il se manifeste à Saint-Jean sous plusieurs aspects :

- des étapes marquées de la croissance : entrée à l'école, au collège, au lycée, obtention d'un diplôme, cérémonie des prix, voyage de promotion. Autant de moyens d'unifier mais aussi de célébrer une étape de croissance, de s'en réjouir, d'en rendre l'élève fier, de lui donner le désir de franchir encore des étapes ;
- la connaissance de l'héritage propre à Saint-Jean pour le faire aimer : l'histoire de notre école, de ses traditions, de ses coutumes et de ses anciens ;
- le port d'une même tenue : blouse à l'école, uniforme puis tenue scolaire dans le secondaire. Si cette règle suscite le sentiment d'appartenance, on peut lui attribuer d'autres avantages ; parce qu'il s'agit d'une tenue réglementaire de travail, elle induit plus facilement une attitude appropriée au cadre scolaire. Elle estompe les différences d'apparence entre élèves, signe qu'ils sont reconnus pour leur être et non leur paraître. Elle limite la course à la consommation au profit du sens de la sobriété.



III. SERVITEURS de la croissance intégrale de l'enfant



Saint-Jean de Passy promeut une vision intégrale de la personne humaine qui appelle un cadre spécifique honorant ses trois dimensions essentielles : l'esprit, le corps et l'âme. À ces trois dimensions correspond une manière spécifique d'accompagner la croissance de l'enfant : le service de l'intelligence, l'éducation à la juste relation et l'éveil spirituel, autrement dit instruire, éduquer et enfin élever à Dieu.

1. Le service de l'intelligence

Notre école est un lieu de culture : elle organise la transmission systématique et critique du savoir. Le savoir humain se révèle ainsi comme une vérité à découvrir, il suppose l'utilisation de méthodes pédagogiques propres à stimuler la recherche de cette vérité en toute honnêteté et rigueur intellectuelle. Cette transmission de la culture, appuyée sur des connaissances solides, tant dans le domaine scientifique que dans celui des humanités, permet, au-delà d'une réussite scolaire ou professionnelle, d'*humaniser l'humanité*.

Pour les professeurs chrétiens, la transmission de cet accès aux valeurs qui forment le trésor du patrimoine culturel de l'humanité porte une orientation intrinsèque vers Celui qui est la Valeur de toute chose, « le Chemin, la Vérité et la Vie » (Jn 14, 6). Loin de dépendre de la matière enseignée ou des connaissances pres-

crites par les programmes, cette orientation se manifeste dans l'unification de la culture et de la foi par la manière dont les enseignants incarnent, à travers leurs attitudes, l'unique Maître et pédagogue, le Christ¹. À Saint-Jean, la transmission du savoir s'opère selon une pédagogie attentive aux cinq aspects suivants :

◆ Une pédagogie fondée sur l'écoute

Éduquer implique de rechercher l'équilibre dans l'exercice de la juste autorité et la réponse aux besoins de l'enfant. L'apprentissage, avant d'être une pratique, est une posture : celle de l'apprenti qui accepte d'écouter l'enseignement d'un maître, reconnaissant que celui-ci, dans un domaine donné, a appris avant lui, et plus que lui. L'autorité du maître se fonde avant tout sur la maîtrise de sa science ; la progression de l'apprenti, ou de l'élève, ou du disciple, va s'appuyer avant tout sur la qualité de son écoute.

À Saint-Jean, nos maîtres sont invités à approfondir perpétuellement leur discipline, de même que les élèves à perfectionner leur écoute, laquelle est un art difficile, exigeant quant à la maîtrise de soi. Elle est une école de prudence (écouter, réfléchir avant d'agir), de justice (reconnaître à l'autre sa compétence), d'humilité (accepter d'être enseigné), de charité (accorder une importance à la parole de l'autre). L'écoute de l'élève ne saurait être passive car tous ses sens et ses facultés sont tendus vers la réception et

¹ Sacrée Congrégation pour l'éducation catholique, *L'École catholique*, 41.

la compréhension de ce qui lui est exprimé. Une fois la connaissance offerte par l'enseignant, il revient à l'élève de la mémoriser, opération qui exige méthode et entraînement. Dès les plus petites classes et jusqu'aux classes préparatoires, les élèves apprendront de manière toujours plus précise et exhaustive les connaissances transmises par leurs professeurs.

◆ L'exigence de perfectionnement

À Saint-Jean, tout professeur veille non pas à exiger l'excellence de son élève, mais à exceller dans la saine exigence qu'il exerce sur lui. À l'excellence qui appelle la perfection, l'on préférera l'exigence qui perfectionne. Cette volonté s'apprend et s'exerce à l'école quand les adultes exigent d'un enfant qu'il se hisse au niveau des capacités qu'il a reçues. Cet effort en vue du mieux dont l'élève est capable explique le refus de la médiocrité dans tous les domaines. Les élèves sont donc appelés à faire mieux chaque jour, par leur écoute, leur application, la tenue de leurs cahiers et la présentation de leurs devoirs, la maîtrise de leurs cours et la réalisation de leurs exercices, la précision de leur vocabulaire et la justesse de leur raisonnement.

« La première chose que nous pouvons dire de l'éducation, c'est qu'elle est une œuvre d'amour »

Cette exigence de perfectionnement oblige en premier lieu les adultes, en raison de l'exemple qu'ils doivent donner. Il incombe au maître de rassurer son élève sur ses capacités à réussir l'exercice difficile qu'il lui propose ; de le récompenser à la hauteur de l'effort fourni, de se réjouir avec lui du résultat obtenu afin que, en plus d'être juste, cet effort soit rendu désirable aux yeux de l'élève.

◆ Le soin accordé à la différence dans le modèle scolaire

Tous les enfants ne présentent ni la même appétence, ni les mêmes aptitudes pour la réussite académique. Pour autant, tous ont le droit de recevoir une éducation et tous ont le devoir de faire croître les talents qu'ils ont reçus. Cette conviction s'incarne à travers l'écrin précieux que représente Notre-Dame de Grâce, collège qui a vocation à fournir aux élèves un accompagnement individualisé et privilégié. Chaque enfant y est accueilli dans un environnement adapté pour trouver les conditions nécessaires à sa réussite, pour

lui redonner confiance dans ses capacités, animés de l'esprit que décrivait déjà Madeleine Daniélou : « La première chose que nous pouvons dire de l'éducation, c'est qu'elle est une œuvre d'amour². »

Dans le premier degré, l'organisation de la scolarité permet aux professeurs des écoles, dans une certaine mesure, de prendre en compte les différences de rythme entre les enfants. Dans le second degré, les différences s'accroissent et les difficultés de certains, s'ils ne sont pas soutenus, s'intensifient. C'est pourquoi Saint-Jean organise la scolarité au collège sur deux sites, le collège Saint-Jean et le collège Notre-Dame de Grâce ; si leurs rythmes diffèrent, l'ambition éducative reste identique.

◆ Un cheminement réaliste pour l'acquisition d'un esprit critique

En grandissant, l'élève apprendra, tout en écoutant, à analyser, hiérarchiser, synthétiser les informations données. Il exercera alors correctement son esprit critique, qui suppose d'avoir écouté et compris un argumentaire pour en relever les failles éventuelles, ou pour se l'approprier avec certitude. Les connaissances mémorisées, non par désir d'accumuler un savoir encyclopédique, mais par volonté d'éduquer au raisonnement, lui permettront une meilleure compréhension du monde et de l'homme et, par-là, une ouverture au mystère de l'intelligence divine. La précision des connaissances représente un préalable au raisonnement ; la maîtrise de la langue en est le second, ainsi que la condition de sa juste expression.

L'évaluation régulière est indispensable à l'élève comme à son professeur, car elle permet de vérifier la bonne acquisition d'une notion avant d'en étudier une autre qui, bien souvent, s'appuiera sur la précédente. Elle a aussi une valeur de soutien de la volonté, car le goût de l'effort n'est pas toujours inné et le sens du labeur pas universellement acquis. La fréquence de l'évaluation contraint l'élève à apprendre régulièrement et peut informer ses parents et ses éducateurs d'une baisse de sa motivation, leur donnant l'opportunité de le soutenir. Aussi, à Saint-Jean, l'évaluation écrite ou orale, de courte ou de longue durée, isolée ou rassemblée en batteries de test, sera très régulière dans toutes les disciplines. Le résultat de ces évaluations (note, lettre, appréciation) doit être pris en compte, parfois analysé, mais toujours remis à sa juste place : il ne s'agit pas de l'évaluation de l'intelligence de l'élève, ni de ses capacités, ni de ses talents, mais de la maîtrise d'un exercice à

² Madeleine Daniélou, *L'Éducation selon l'esprit*.

un moment donné. Nos éducateurs veilleront à situer l'évaluation dans un contexte, et dans un temps long, puisque la scolarité se construit par trimestres, par années, par cycles de trois ans.

Travaux individuels et collectifs sont complémentaires et tous deux indispensables. Le travail personnel quotidien est attendu dans toutes les classes. Il doit être supervisé par un adulte, l'un des parents dans le meilleur des cas, tout au long de l'école primaire et dans les premières années du collège. Peu à peu, l'élève parviendra à s'organiser seul, en suivant les conseils donnés par les professeurs et les préfets. Sa tâche personnelle consiste à vérifier la bonne compréhension des leçons, leur mémorisation précise, et à réaliser les exercices d'application. Puis, il prendra le soin de procéder à une révision régulière des notions précédemment vues et à la reprise d'éventuelles lacunes décelées, le cas échéant. L'ensemble de ces étapes est ce que l'on nomme un approfondissement, visant l'appropriation d'un savoir par un élève, c'est-à-dire un ancrage durable dans son intelligence et une capacité à l'utiliser à bon escient.

La vertu de cette activité solitaire, souvent ardue, parfois ingrate, tient à ce qu'elle exerce la persévérance tout comme elle fait germer une certaine intériorité. Le travail de groupe, organisé en classe ou suscité par un professeur, fait croître d'autres qualités : l'esprit d'équipe, l'organisation et la planification, l'émulation, l'intelligence collective. Il est un soutien, ainsi qu'une joie de l'effort partagé.

◆ Le virtuel et le réel

Les technologies d'information offrent une masse presque infinie de données et calculent plus vite que l'intelligence humaine, mais elles n'apprennent ni à hiérarchiser les informations selon des critères personnels, ni à raisonner. Elles représentent un formidable outil au service d'une intelligence déjà construite, mais un danger pour l'intelligence en construction : celui d'en faire une intelligence atrophiée car perpétuellement assistée.

À Saint-Jean de Passy, nous préférons nourrir l'intelligence grâce à la relation humaine et l'apprentissage par étapes plutôt que *via* l'information numérique et l'immédiateté des réponses. La connaissance humaine se transmet à travers les cinq sens ; l'utilisation du numérique à Saint-Jean sera donc différenciée selon les âges, encadrée et limitée avec une sensibilisation à l'éthique du numérique. Le monde virtuel est celui dans lequel les enfants vivent aujourd'hui et travailleront demain. Toutefois, un ancrage dans le réel tout au long de leur croissance est essentiel pour qu'ils n'oublient pas qui ils sont.

2. L'éducation affective et corporelle

Si la famille est la première communauté dans laquelle l'enfant tisse des liens, l'école est bien le deuxième lieu de socialisation où l'enfant fait l'apprentissage de l'altérité. Il convient de l'éduquer à une manière ajustée et vraie d'entrer en relation, avec un respect particulier pour le corps comme « temple de l'esprit » (1Co 6, 19) manifestant l'unité de la personne, et non comme un objet ou une idole.

◆ Le respect du corps et l'unité de la personne

Notre institution accorde un soin particulier à la tenue, à l'hygiène, au sport et à l'apprentissage de l'autonomie, mais aussi à la façon de rendre compte du besoin fondamental d'aimer et d'être aimé, à l'heure où les réseaux sociaux instaurent un règne de l'apparence et de l'approbation extérieure. C'est pourquoi Saint-Jean consacre avec rigueur et bienveillance une éducation affective, relationnelle et sexuelle fidèle à l'anthropologie chrétienne à laquelle il adhère. Comme le rappelle le saint Pape Jean-Paul II, le corps n'est pas un objet matériel parmi d'autres mais la manifestation de la personne, un moyen de présence aux autres, de communication et d'expression variée. En ce sens, le corps est une parole, un langage³. Nous souhaitons alerter sur les dangers propres à notre époque dans ce domaine (pornographie, virtualisation des relations, addictions, etc.) et qui pourraient se manifester dans l'enceinte de notre établissement ou arriver à la connaissance d'un membre de l'équipe éducative.

◆ La découverte de l'altérité : richesse de la non-mixité

La différence des sexes est un don de Dieu, une réalité anthropologique sur laquelle le chrétien pose un regard d'émerveillement et de gratitude. Dans le cadre scolaire, cette différence se manifeste peu à l'âge de l'enfance. En revanche, à la période de la puberté, on observe le plus souvent un décalage dans la croissance physiologique des filles et des garçons ; pour une personne unifiée, un changement physiologique s'accompagnera de changements physiques, psychologiques, affectifs, intellectuels et même spirituels. Pour tenir compte de la réalité de ce décalage, les classes du collège Saint-Jean ne sont pas mixtes. Cette séparation en classe et cette différenciation temporaire dans l'éducation ne représentent pas une interdiction de se fréquenter, de jouer ensemble, de construire des amitiés et de vivre un certain nombre de moments forts en promotion réunie.

³ Jean-Paul II, *Discours du Saint-Père aux jeunes de France*, 1^{er} juin 1980.

Au collège Notre-Dame de Grâce, l'organisation des classes dépend du rythme scolaire de chacun et ne permet pas cette mixité organisée. Les éducateurs tiennent cependant compte des différences évoquées plus haut dans leur accompagnement des élèves. À l'âge lycéen, le décalage s'étant estompé, filles et garçons se retrouvent dans des classes enrichies de leur complémentarité.

3. L'instruction religieuse et la connaissance progressive de la foi

Saint-Jean s'inscrit dans la mission de l'Église de faire connaître la Bonne Nouvelle qui est Jésus Christ lui-même. Aussi « la préoccupation éducative que porte [notre école], et avec elle le souci de la proposition et de l'annonce de la foi, est celle de l'ensemble de la communauté ecclésiale, dans laquelle elle trouve force et soutien⁴. »

◆ **L'instruction religieuse ou catéchèse**

S'appuyant sur l'adhésion des parents au projet éducatif, Saint-Jean offre à tous la possibilité d'acquérir par des cours d'instruction religieuse les connaissances sur la foi catholique au fondement de notre culture commune.

Pour les élèves baptisés, l'instruction religieuse repose sur la grâce reçue lors du sacrement du Baptême. Elle fait écho à la Parole de Dieu qui les appelle à leur vocation proprement divine, elle est en ce sens appelée « catéchèse ». C'est d'abord au sein de la famille, assistée par les autres communautés chrétiennes, notamment la communauté paroissiale, que cette catéchèse est vouée à se déployer. Toutefois, Saint-Jean, comme école catholique, assure également un rôle essentiel dans la croissance spirituelle des jeunes catholiques qui lui sont confiés⁵. Fort de cette conviction, Saint-Jean veille à introduire nos élèves dans la connaissance progressive des mystères de la foi qui révèle la grandeur de la liberté humaine et la vocation de l'homme à la sainteté. Conscients de leur foi et appuyés sur la grâce, les baptisés veilleront à vivre des sacrements, à témoigner de la charité et à trouver dans la catéchèse les ressources qui leur permettront de rendre compte de l'espérance qui est en eux (1P 3, 15).

⁴ Statut de l'Enseignement catholique, art. 41.

⁵ Sacrée Congrégation pour l'Éducation catholique, *L'École catholique*, n° 51.

◆ **La vie de grâce et la liberté religieuse**

La rencontre avec le Christ et la libre adhésion de la foi est au cœur de la doctrine et de l'expérience chrétiennes. Cette rencontre peut se dérouler dans le cadre d'une « première annonce » qui offre à certains élèves non-baptisés de découvrir ce que vivent les chrétiens. Dans ces situations, deux libertés se rencontrent : celle de l'Église d'une part, de présenter et de faire résonner l'Évangile qui la fait vivre, et celle de celui qui reçoit cette parole d'autre part, libre de l'entendre, d'y adhérer ou non, de se laisser questionner⁶.

Mystère de la liberté et de la grâce, cette première annonce conduit parfois certains élèves à la demande de réception du sacrement de Baptême. Saint-Jean se réjouit de pouvoir accompagner ces démarches de foi et d'assurer le lien avec les paroisses pour aider ces élèves à soutenir leur sens de l'Église. Certains sacrements de la vie chrétienne sont célébrés au sein de l'école ; ils sont des soutiens de grâce pour ceux qui ont reçu le Baptême. En lien avec le programme de catéchèse, les sacrements de Confession, de l'Eucharistie et de la Confirmation sont spécifiquement proposés à ces élèves et pour certaines divisions. Les messes de classes ou de promotion rythment l'année ainsi que la réception régulière du sacrement de Confession.

Saint-Jean s'unit aussi à l'Église qui, au cours de l'année liturgique, célèbre les mystères du Seigneur. Les temps privilégiés, de l'Avent et du Carême, ainsi que les fêtes principales du calendrier liturgique donnent l'occasion de vivre des temps de prière communautaire. Les pèlerinages qui jalonnent les années de scolarité de Saint-Jean sont un moyen privilégié de transmission culturelle du patrimoine religieux et de déploiement de la vie spirituelle, tout en donnant lieu à un esprit de corps recherché au sein des promotions. Enfin, Saint-Jean veut pouvoir offrir le cadre d'un témoignage chrétien authentique en cultivant au sein de la communauté éducative un véritable esprit évangélique⁷.

⁶ Conférence des évêques de France, *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France et principes d'organisation*, 7 octobre 2006.

⁷ *Gravissimum educationis*, 8.

IV. MISSIONNAIRES de la charité



La vision éducative portée à Saint-Jean se prolonge au-delà du temps de la scolarité vers l'engagement de nos élèves dans une société qu'ils auront à intégrer et sur laquelle ils exerceront une influence. Conscient de la place particulière des chrétiens appelés à être dans le monde « ce que l'âme est dans le corps¹ », notre établissement veut éveiller en particulier le sens de soi, la liberté et la joie du service ; trois dimensions indispensables pour un engagement en faveur du bien commun.

1. L'apprentissage d'une juste estime de soi pour mieux déployer ses talents

Au frontispice du temple d'Apollon à Delphes, la formule de la sagesse païenne « connais-toi toi-même » rappelait la nécessité d'une juste connaissance de soi. Notre institution veut permettre à ses jeunes de se connaître pour croître dans une juste estime d'eux-mêmes, confiants dans leurs qualités. En cultivant leurs talents, ils pourront faire l'expérience du don d'eux-mêmes, cultiver leur champ intérieur pour goûter à la vraie joie².

¹ Lettre à Diognète, VI, 1.

² Édith Stein, *Le Problème de l'empathie* où il est question d'intériorité, de responsabilité et gratitude, de plénitude et joie.

« Nous devons garder présente à l'esprit la vaste idée de l'éducation en tant que le façonnement de l'être humain dans sa complétude pour qu'il devienne ce qu'il doit être »

À ce titre, résonne aux oreilles des éducateurs l'appel d'Édith Stein : « Nous devons garder présente à l'esprit la vaste idée de l'éducation en tant que le façonnement de l'être humain dans sa complétude pour qu'il devienne ce qu'il doit être. » Que cette phrase inspire tout éducateur afin d'encourager, valoriser, pardonner, espérer pour son élève, imprégné de la parabole des talents.

Pour appuyer le déploiement des talents de nos élèves, notre établissement encourage la participation en dehors de ses murs à de nombreux projets. Cette ouverture qui commence dès le primaire et se poursuit au secondaire, trouve sa pleine réalisation dans la variété des parcours postbac et professionnels, comme le montre admirablement le réseau des *Alumni*. Les échanges à l'international et la maîtrise du numérique appartiennent à cette dimension d'ouverture que préserve notre établissement et enrichissent la démarche d'orientation, capitale dans l'accompagnement du parcours scolaire de nos élèves.

2. L'éducation à la vraie liberté

Apprendre à se connaître et s'estimer est nécessaire pour pouvoir s'engager : le sens de soi est un ressort du sens de l'autre et de l'engagement de la liberté. La vision éducative portée à Saint-Jean, s'appuyant sur la tradition chrétienne, voit la liberté au commencement et au terme d'elle-même. Chacun de nos élèves concourt à l'éducation qu'il reçoit et est appelé à s'engager dans sa scolarité pour reconnaître le bien et le choisir. Cette formation de la conscience, dont les parents sont les premiers acteurs, se poursuit à Saint-Jean. Elle se manifeste dans le souci apporté au discernement, à la compréhension de la liberté qui apprend à connaître, à juger, à s'engager en unifiant toutes les dimensions de la personne.

D'où vient qu'il faut enjoindre tout jeune à s'engager, car c'est dans le choix que s'accomplit quiconque veut grandir sur ce chemin de liberté, contre toute tentation d'opportunisme ou de duplicité. C'est à travers le tutorat, divers services selon les âges, le tissu associatif ou encore le scoutisme, historiquement encouragé au sein de notre établissement, que l'enfant pourra en faire l'expérience. Saint-Jean cherche en ce sens à encourager l'esprit d'initiative qui soutient l'harmonie du tout, toute erreur étant comprise comme un levier d'apprentissage indéniable. De même qu'elle affermit les identités propres, cette dynamique donne à nos élèves d'être acteurs et coopérateurs. Par là, ils acquièrent un sens de la gratuité précieux non seulement pour leur confiance en eux mais aussi pour le bien commun. Le bagage que reçoivent nos élèves pour toute leur vie comprend le déploiement de leur capacité à être des bâtisseurs : s'ils appartiennent à la communauté que forme notre école, ils seront ultérieurement membres d'une multitude d'autres communautés dans lesquelles ils pourront s'investir en ce qu'ils auront appris à décider ce qu'ils veulent devenir, et donc, où ils veulent servir.

3. Le sens du bien commun

La joie du service et le sens de l'autre sont constitutifs de la recherche du bien commun, entreprise qui tend à être vécue au sein même de la scolarité à Saint-Jean. Il implique l'attention à la différence, la reconnaissance et l'intégration des personnes en situation de handicap, la volonté de développer la mixité sociale. Il s'incarne aussi à travers une écoute réciproque, un respect mutuel et une communication efficace et féconde.



Le sens du bien commun implique une connaissance approfondie des enjeux de notre monde contemporain. Pour s'engager dans le monde, il est nécessaire de le connaître et de savoir décrypter les enjeux politiques, géopolitiques, économiques, écologiques, sociaux et spirituels qui le traversent. Ce sens du bien commun fonde l'éducation comme un apostolat de l'espérance. Citoyens de la cité des hommes et citoyens des cieux, les chrétiens ont conscience d'être envoyés dans le monde sans être tout à fait du monde. Ce décalage est pour eux une source d'espérance, il leur donne de s'employer, à la mesure qui est la leur, à la transformation de ce monde et, par l'œuvre de la grâce en eux, à faire passer la cité des hommes de ce monde à Dieu.

◆ Conclusion

Saint-Jean de Passy trouve sa raison d'être dans la richesse anthropologique, culturelle, religieuse et pédagogique qui le précède. Son affection pour l'héritage chrétien en fait un apôtre au service de la mission de l'Église, enraciné dans sa singularité locale qui lui donne d'œuvrer en étroite collaboration avec ses autorités de tutelle. Saint-Jean consacre une conception chrétienne de l'éducation qui le porte depuis sa fondation et lui donne de se mettre au service de tous les élèves qui lui sont confiés. En filigrane, l'infinie soif d'absolu imprimée en chaque âme doit s'en trouver cultivée et guidée vers la « perspective de sa fin la plus haute¹ ».

En formant ainsi une communauté éducative, notre institution cherche à faire régner la justice par la pratique commune des vertus au quotidien. Pour ce faire, notre école veut permettre la croissance de ses jeunes, en premier lieu celle de leur intelligence par un enseignement rigoureux et exigeant quant au perfectionnement d'eux-mêmes. S'agissant de leur croissance affective, notre institution souhaite éduquer au respect du corps et à l'unité de la personne, à travers la découverte de l'altérité dans un système de mixité organisée. Ultimement, cette tâche éducative trouve son plein achèvement dans la dimension spirituelle qu'elle cherche à élever en chacun qui, quelle que soit sa religion, peut bénéficier d'un éveil à la transcendance dans l'instruction religieuse ou la catéchèse.

En définitive, notre établissement entend contempler le déploiement de chaque enfant comme futur adulte libre dans un rapport analogiquement botanique : « On ne crée rien dans un enfant, on ne peut que développer les dons qu'il portait en lui à sa naissance ; on le fait comme on ouvre les pétales d'une fleur pour mettre son cœur au jour². » Cette tâche immense exhorte à poser en chacun les fondements d'une juste estime d'eux-mêmes, pour que, mettant leurs talents au service du bien commun, ils puissent faire rayonner la joie. Ainsi, connaissant leurs forces et leurs limites, ils pourront aspirer à la vraie liberté, celle qui rend adulte et fait éclore une charité qui « trouve sa joie dans la vérité³ » : « Au soir de cette vie, vous serez jugés sur l'amour⁴. »

1 *Gravissimum educationis.*

2 Madeleine Daniélou, *L'Éducation selon l'esprit.*

3 Saint Paul, 1Co 13, 6.

4 Saint Jean de la Croix.



◆ Bibliographie

Textes de référence de l'Église

AQUIN (d') saint Thomas, *Somme théologique*, 1265-1273.

BOËCE, *Traité théologiques. Contre Eutychès et Nestorius*.

Catéchisme de l'Église catholique.

Code de droit canonique.

Concile Vatican II, *Déclaration sur l'éducation – Gravissimum educationis*, 28 octobre 1965.

Congrégation pour l'Éducation catholique, *L'École catholique* (19 mars 1977), n° 31.

Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 129.

Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 111.

Lettre à Diognète.

NAZIANZE (de) Grégoire, sur le « gouvernement des âmes », *Oratio* II.

PAPE François, Exhortation apostolique *Christus Vivit*, 2019.

PAPE Pie XI, Lettre encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse *Divini illius Magistri*, 31 décembre 1929.

PAPE Jean-Paul II, *Discours du Saint-Père aux jeunes de France*, 1^{er} juin 1980.

PAPE Jean Paul II, *Message du Saint-Père aux Frères des écoles chrétiennes*, 2 juin 2000.

Saint Irénée, *Adversus haereses*.

Statut de l'Enseignement catholique en France, 2018.

Statut du chef d'établissement de l'Enseignement catholique, 2013.

Documentation interne à Saint-Jean de Passy

FAURE Julie, *Saint-Jean de Passy. Depuis 1839*, Perles d'Histoire, 2019.

HOUSSAIN Jacques, *Saint-Jean de Passy. Cent cinquante ans de traditions*, Saint-Jean de Passy, 1986.

Livret du préfet, 2023.

Livret des catéchistes, 2023.

Projet éducatif de Saint-Jean de Passy, 1983.

Règlement intérieur de Saint-Jean de Passy.

Ouvrages sur l'éducation

Collectif BELLAMY François-Xavier, DUMONT Jean-Noël, DUFOUR Xavier, ROCHE Bruno, Fondation Espérance banlieue, *Pourquoi enseignons-nous, École du sens, sens de l'école*, Éditions SOS éducation, 2016.

DANIÉLOU Madeleine, *L'Éducation selon l'esprit*.

GROSJEAN Pierre-Hervé, *Être prêt*, Éditions Artège, 2021.

GUARDINI Romano, *Lettres aux jeunes chrétiens sur la formation de soi*, Éditions Le Laurier, 2020.

LENA Marguerite, *Le Passage du témoin*, Éditions du Cerf, 1999.

LENA Marguerite, *L'Esprit de l'éducation*, Éditions du Cerf, 2004.

LOURME Louis (dir.), *Éduquer, c'est-à-dire ?* Éditions Bayard, 2019.

PATINO Bruno, *La Civilisation du poisson rouge*, Le Livre de poche, 2020.

PETITCLERC Jean-Marie, *Lettre ouverte à ceux qui veulent changer l'école*, Éditions Bayard, 2007.

SOLJENITSYNE Alexandre, *Le Pavillon des cancéreux*, 1966.

STEIN Édith, *Le Problème de l'empathie*, Éditions du Cerf, 2013.

VANESSON Marc, *Tous éducateurs ! Et vous ? Pour une société éducatrice*, Éditions Bayard, 2017.

WEIL Simone, *L'Enracinement*, Éditions Gallimard, 1949.

Autres textes

BADEN-POWELL Robert, *Dernier message*, 1941.

KIPLING Rudyard, *If, Rewards and Fairies*, 1910.

Labor & Dilectio



Saint-Jean de Passy

